

Conseil municipal ordinaire	
Procès verbal de séance	
	Date et lieu : 18/05/2026, 19h00, mairie
Présents : Pascale Bascou, Christophe Cocherel, Olivier Constant, Claude Cotton, François David, Josiane Denaux, Claire Guillemot, Rupert Jakob-Bamberg, Isabelle Le Lamer, Caely McCarter, Camille Perret	
Excusés :	
Déroulement de la séance	
Ouverture de la séance	
- Le maire, Olivier Constant, ouvre et préside la séance - Il procède à l'appel nominal des conseillers et conseillères présentes : 11. - Il constate que le quorum, qui est de 6, est atteint (11 conseillères et conseillers présents, pas de procuration) et que le conseil peut valablement délibérer.	
Approbation du procès-verbal de la séance précédente	
- Aucune demande de rectification sur le procès-verbal du précédent conseil. - Le maire rappelle qu'il doit maintenant être publié par voie d'affichage et sur le site Internet de la commune - Conformément au choix exprimé à l'unanimité par les membres du Conseil présents lors de la séance du 5 décembre 2022, le procès-verbal est signé par l'ensemble des conseillers et conseillères présentes (ce qui n'est plus une obligation légale).	
Désignation de la ou du secrétaire de séance	
- Camille PERRET est nommée secrétaire de séance. - Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.	
Introduction du maire	
- Le maire remercie les personnes présentes, élus et public (une personne). - Le maire rappelle l'ordre du jour et demande aux conseillers et conseillères présentes s'ils souhaitent que d'autres points y soient inscrits : pas de demande spécifique. Pour sa part, il précise qu'en fait, l'encadrement du démarchage à domicile peut relever d'un simple arrêté du maire et ne relève pas nécessairement d'une délibération. Il propose que le modèle d'arrêté proposé par Camille Perret soit lu au conseil et fasse l'objet, s'il y a lieu, d'une discussion afin de le modifier. Camille demande à discuter sur l'organisation de la fête du village (groupes / budget). - Le maire rappelle enfin qu'en plus de l'ordre du jour : - Des questions diverses pourront être abordées, à vocation essentiellement informative; - Des questions orales pourront être posées et débattues par les conseillères et conseillers.	
Membres des commissions et comités consultatifs (délibération)	
- Isabelle Le Lamer, première adjointe, présente la délibération. - Elle présente les propositions du bureau. Elle précise que d'autres propositions peuvent être débattues. 10 des 11 membres du conseil ayant participé au bureau du 11 mai au cours duquel ces propositions ont été élaborées, il n'y a pas de nouvelles propositions. - Le maire et les élus expérimentés expliquent aux nouveaux élus, pour chaque nomination, la charge de travail liée. Elle est souvent faible. - Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.	

Membres de la commission des impôts (délibération)

- Isabelle Le Lamer, première adjointe, présente la délibération.
- Elle présente les propositions du bureau.
- Le maire rappelle qu'il s'agit de propositions et qu'il reviendra à la direction des impôts de choisir dans la liste de 24 noms les 12 qu'elle désirera voir siéger dans cette commission pour la durée du mandat. C'est d'ailleurs pourquoi cette délibération est prise à part de la précédente, puisque tous les noms proposés ne seront finalement pas nommés.
- Il souligne que les critères de sélection de la direction des impôts ne sont pas connus, même s'il est expliqué dans la note transmise à la commune que l'objectif est de couvrir l'ensemble des impôts directs (Taxe foncière, Taxe foncière sur les propriétés non bâties, Contribution foncière des entreprises).
- Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Remboursement des frais de déplacement (délibération)

- Olivier Constant, maire, présente la délibération.
- Elle n'appelle pas de commentaires particuliers, le montant des frais de déplacement d'agents ou d'élus assumés par la commune étant peu élevé.
- Elle actualise au cas où les règles de remboursement des hébergements mais le cas ne s'est encore jamais présenté, ni pour les agents, ni pour les élus.
- Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Démarchage à domicile

- Camille Perret, adjointe aux affaires sociales, présente l'arrêté pris par la commune de Cléguerec, pouvant servir de modèle pour Silfiac.
- Elle demande à l'assemblée si elle souhaite le voir modifié, au-delà des simples adaptations techniques (notamment la suppression de la délégation de signature au policier municipal, poste qui n'existe pas à Silfiac).
- Suite à une remarque du public, il est demandé d'interdire tous les types de démarchages (commercial ou non).
- Le maire annonce à l'assemblée qu'il prendra une délibération conforme aux observations de l'assemblée sous quelques jours.

Questions et informations diverses

Ressources humaines

- Christophe Lagarrigue qui occupe les fonctions d'employé polyvalent contractuel depuis le 16 mars, a confirmé son engagement pour un an au terme de sa période d'essai d'un mois. Il donne toute satisfaction à la satisfaction aux élus référents aux travaux, Christophe Cocherel et François David, ainsi qu'à son collègue, Patrice Le Corrond.
- En l'absence de Stéphanie Cadic, en congé maladie, Charlène Docet assume les fonctions d'employée polyvalente en charge de l'entretien des locaux communaux et du service de garderie du soir et de cantine. Elle est appréciée de ses collègues, des enfants et des familles, et donne toute satisfaction à sa cheffe de service. Son contrat devrait être prolongé jusqu'à l'été. La Directrice générale des services et le Maire la rencontreront début juin pour examiner les possibilités de prolongation au-delà, si le poste se retrouve durablement vacant.

Vente du Moulin de Pont Samoël

- La signature est fixée le 26 mai.
- Il est rappelé que cette vente doit permettre de financer la part communale de l'investissement de la commune sur la durée du mandat.

Finances

- Face à la hausse des coûts, et particulièrement des dérivés du pétrole (revêtements de voirie, combustibles, carburants...) consécutif à la guerre qui, une nouvelle fois, ensanglante le Moyen-Orient, une note de service a été transmise aux élus et au personnel communal pour leur demander la plus grande vigilance sur les dépenses courantes.
- Le programme d'investissement est pour partie gelé, notamment en ce qui concerne la voirie dont les prix, déjà prohibitifs, sont déjà annoncés en hausse de 20%.
- Quatre projets importants restent toutefois à l'étude: la rénovation du mini-stade, le programme d'habitat innovant, la réparation de l'église et l'achat d'un nouveau tracteur.

Commissions de Pontivy Communauté

- Le Conseil Communautaire votera demain leur composition.
- Les 4 candidatures de Silfiac ont été acceptées par les affaires générales et devraient être validées: Olivier Constant dans les commissions Aménagement du territoire, Environnement et transition énergétique, Isabelle Le Lamer à la commission Économie, agriculture, tourisme, Christophe Cocherel à la commission Travaux, voirie et appels d'offres.

Questions diverses/ Questions orales

Fête du village du Samedi 13 Juin

- L'Amicale Laïque s'est réunie et a regretté l'absence de concert ou de spectacle.
- Elle va déposer une demande sur une plateforme consultée par les artistes disponibles.
- En parallèle, Camille Perret contactera Amalia Modica, ancienne conseillère municipale et artiste, pour voir si elle n'a pas de pistes de son côté.
- La commune consacrera à ces prestations (accompagnement du défilé, concert le soir) les mêmes budgets que les années précédentes.

Pascale Bascou, Claude Cotton et Caely McCarter quittent ici la séance pour raisons personnelles. Il est 20h30.

Réparation chaudière de la mairie

- Il n'y a pas d'urgence, mais l'entreprise LB Dacquay doit revenir vers François David afin d'établir un 2ème devis, en plus de celui d'Engie, déjà en possession de la commune.

Programme de point-à-temps

- Christophe Cocherel a contacté l'entreprise Pigeon pour préparer le programme budgété, à réaliser avant l'été.
- Il organise rapidement avec François David une visite sur le terrain.

Église

- Impossible de renforcer le campanile comme évoqué en bureau: la base des montants est trop abîmée. Pour s'en convaincre, le Conseil visionne les photos et le film réalisé par

Rupert Jakob-Bamberg.

- Une affiche doit être posée prêt de la commande des cloches pour rappeler qu'il ne faut plus, d'ici les travaux, sonner à la volée: Rupert Jakob-Bamberg demande sa réalisation à Annie Thomas.
- Un nouvel architecte est passé: M. Jouve. Il va préparer un devis.
- Déjà venue, la société Le Bec demande un deuxième rendez-vous avec un ingénieur avant d'établir son devis. Le rendez-vous pourrait avoir lieu dès cette semaine.

Mini-stade, avancement du projet et choix d'un constructeur

- Josiane Denaux et Isabelle Le Lamer, copilotes du projet, annoncent au Conseil qu'un chantier nettoyage du jeu de boules (notamment la terre accumulée à l'arrière) est organisée le 6 juin, matin. Il sera encadré par l'un de leurs parents, Philippe Le Bohec. Les boulistes fourniront boissons et restauration.
- Olivier Constant rappelle que la faisabilité du projet dépend de la décision de la commission d'attribution de la DETR, qui se réunit le 22 mai. Josiane Denaux et Isabelle Le Lamer le rappelle également à chaque réunion du groupe-projet.
- Après examen minutieux des devis et propositions techniques (Camille Perret remplit une grille de comparaison), le Conseil penche pour la proposition Sport Nature.
- Ses points forts: le prix, inférieur de 9000 euros environ à celle de la société SDU, la plus proche, mais aussi la forme ronde des poteaux et la diversité de la gamme de couleur, pouvant rendre la structure moins écrasante sur le site, encaissé.
- À ce sujet, François David demande que le choix de ce site soit bien réfléchi: ne serait-il pas plus intéressant de le conserver tel quel pour pouvoir y organiser brocante, boule, spectacle (grâce à sa forme d'amphithéâtre avec la pente naturelle enherbée) et de réaliser le city-stade sur l'aire actuellement enherbée, devant le domicile partagé.
- Plusieurs arguments sont avancés en faveur du site actuel: le coût important d'un terrassement qui repartirait de zéro, la perte de l'intergénérationnalité en éloignant les jeunes du jeu de boules, l'artificialisation de nouvelles surfaces.
- Il est aussi rappelé que depuis le départ, la création d'un deuxième jeu de boules extérieur à côté du premier est envisagée pour compenser l'impossibilité pour la Boule Silfiacoise d'utiliser le nouveau mini-stade pendant son challenge annuel, ce qu'elle fait avec l'ancien. L'autoconstruction de ce nouveau jeu par les jeunes est d'ailleurs envisagée comme une "compensation pédagogique" de l'effort financier que la commune est prête à faire pour eux.
- Un tour de table est réalisé pour prendre la "température" du Conseil, plutôt favorable à la conservation du site actuel.
- Le débat reste cependant ouvert et il est demandé à Christophe Cocherel de demander également des estimations de terrassement pour un site entièrement nouveau aux entreprises qui doivent passer dans les prochains jours.

La séance est close à 22h00

Procès verbal consultable en mairie.

Pascale Bascou	Christophe Cocherel	Olivier Constant
Claude Cotton	François David	Josiane Denaux
Claire Guillemot	Rupert Jakob-Bamberg	Isabelle Le Lamer
Caely McCarter	Camille Perret	